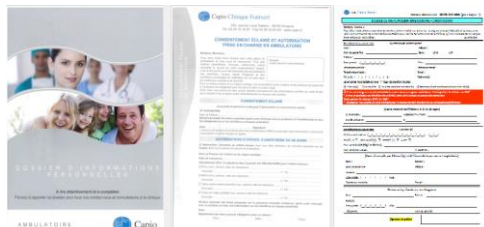


INFORMATION

PARCOURS DU PATIENT EN AMBULATOIRE – CIRCUIT COURT

La veille de l'intervention, le patient est contacté par le personnel du service pour lui indiquer l'heure d'arrivée dans le service ambulatoire, selon l'heure prévue de passage au bloc opératoire.



Veillez à vous présenter à la clinique avec l'ensemble des documents, **complétés et signés**
Des documents non complétés et non signés peuvent entraîner un retard dans votre prise en charge.

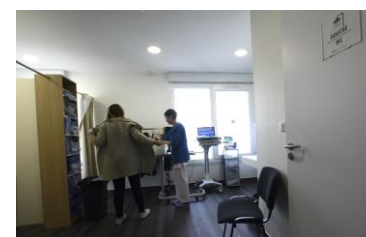
① Le patient est accueilli à la clinique par le personnel du bureau des entrées, qui réalise l'admission et contacte le service pour l'informer de l'arrivée d'un nouveau patient.



② Au 1^{er} étage, le patient, et son accompagnant, patientent dans le hall d'attente du service ambulatoire

L'accompagnant est invité à s'installer et patienter dans ce hall ou à quitter la clinique.
 Il sera contacté par le personnel du service lorsque le patient sera autorisé à sortir.

③ Le personnel du service prend en charge le patient. Il est dirigé vers le vestiaire, dont l'entrée est sécurisée par digicode, afin de mettre la tenue opératoire et déposer ses affaires personnelles dans un casier sécurisé, équipé d'un cadenas. Son dossier est vérifié.
 Nous recommandons de laisser les objets de valeur, argent, bijoux ... auprès des accompagnants.



④ Le patient est ensuite installé dans un espace privé, équipé d'un fauteuil dans lequel il pourra patienter et se détendre avant l'entrée au bloc opératoire.
 De la musique est disponible.
 (Elle peut être activée via un bouton et ou être demandée au personnel du service)

L'accompagnant n'est pas autorisé à entrer dans le service, pour des questions d'hygiène (lutte contre les infections nosocomiales).



Seuls les patients mineurs pourront être accompagnés d'un parent.

Cet espace privé est tarifé 50€. (Prise en charge par les mutuelles selon les garanties contractuelles)

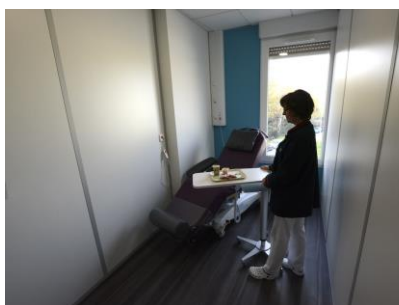
⑤ Le patient n'est prémédiqué, que si nécessaire.

Il est ensuite emmené, sur une chaise roulante, au bloc opératoire, par le brancardier, où il est pris en charge par l'anesthésiste et l'équipe du bloc opératoire.



⑥ Après l'intervention, le patient retrouve son espace privé.

Une collation lui sera proposée par le personnel du service.

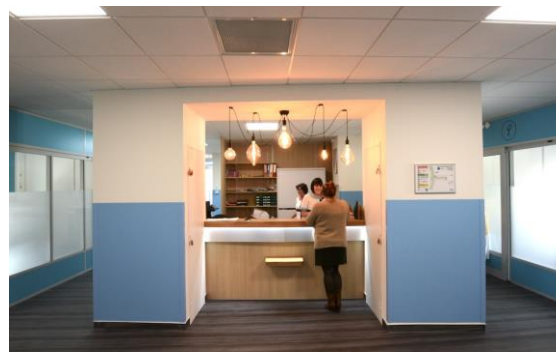
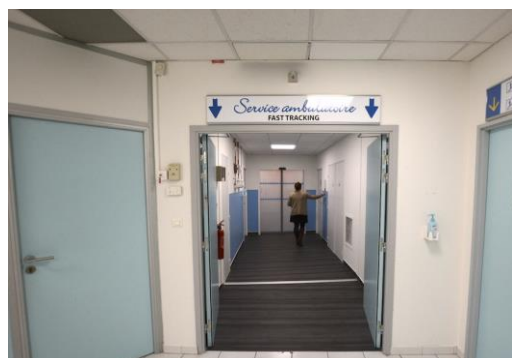


L'accompagnant est alors contacté par le personnel, pour l'informer de l'heure approximative à laquelle il pourra venir pour la sortie du patient.



⑦ Le patient peut rejoindre son accompagnant, après la surveillance et le repos post-opératoire.

L'accompagnant devra alors sonner, puis se présenter à la banque d'accueil du service où une signature lui sera demandée, sur le document de sortie.



La sortie administrative se fait au bureau entrées / sorties, au niveau 0 de la clinique (ticket sortie).

Le soir même de l'intervention à 19h00, un SMS est envoyé au patient, lui précisant le numéro de la clinique en cas de problème.



Le lendemain de l'intervention le personnel du service appellera le patient pour s'assurer que le séjour s'est bien déroulé.

